

circonscription ne peut tirer avantage de cette offre, c'est le retard qui a été apporté à l'annoncer dans la province de Québec. Au fait, ce n'est que vers le 12 décembre que l'on a permis aux municipalités de négocier avec Ottawa en vue de participer à ce programme de travaux d'hiver. Et non seulement cette offre est-elle venue trop tard, mais les sommes d'argent mises à leur disposition étaient insuffisantes. La proposition de 50 p. 100 du coût de la main-d'œuvre pour effectuer ces travaux d'hiver était nettement insuffisante dans la plupart des cas.

Je me rappelle que, pendant la période de dépression économique de 1930 à 1935, sous le régime Bennett, on a accordé des octrois pour favoriser l'exécution de travaux de chômage. Ces octrois ont été versés par le gouvernement d'Ottawa. J'étais alors conseiller de ma municipalité, et celle-ci en a bénéficié en effectuant des travaux d'aqueduc. A ce moment-là, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial défrayaient chacun 33 $\frac{1}{3}$ p. 100 du coût de la main-d'œuvre, c'est-à-dire 66 $\frac{2}{3}$ p. 100. Mais, l'exécution de ces travaux n'était pas limitée à la période s'étendant du mois de décembre au 30 avril. Ces travaux pouvaient être exécutés n'importe quand au cours de l'année, et c'est pour cela que plusieurs municipalités en ont bénéficié en faisant exécuter des travaux qui ont grandement soulagé le chômage.

L'honorable ministre sait fort bien qu'au cours de l'été, de l'automne, et même du printemps, l'offre d'emplois au Canada ne sera pas suffisante pour donner du travail aux 538,000 chômeurs enregistrés aujourd'hui. A moins que le gouvernement n'entreprenne des travaux au cours de ces trois saisons, il y aura encore un grand nombre de chômeurs.

Je crois que le gouvernement central devrait s'entendre avec les provinces en vue de contribuer une somme d'argent suffisante non seulement pour défrayer une partie du coût de la main-d'œuvre, mais également le coût de construction de certains travaux. Il y a des travaux rentables, des travaux d'aqueduc et d'égout et, dans les circonscriptions rurales, des travaux de différente nature peuvent être exécutés par les municipalités si elles reçoivent une aide financière, non seulement du gouvernement central, mais du gouvernement provincial.

Je prie donc l'honorable ministre de s'entendre avec les provinces en vue d'élaborer un programme de travaux pour les mois d'été, d'automne, et même pour l'hiver prochain, car autrement il y aura encore des chômeurs à l'été.

M. Caron: Monsieur le président, je croyais bien ne pas exposer mes vues avant ce soir, mais je vois que les circonstances me demandent de commencer mes observations immédiatement.

Le montant de 15 millions que nous demande de voter le ministre du Travail (M. Starr) est, à notre avis, insuffisant pour faire face à la situation présente. Ce qui nous surprend le plus, c'est qu'on semble encore aujourd'hui, du côté du gouvernement, avoir la même impression qu'il y a un an, c'est-à-dire que la situation du chômage est exagérée par nous, et je ne veux pas que l'on prétende que je falsifie les paroles que le premier ministre prononçait le 15 février 1958, mais je dois dire que c'était avant les élections.

(Traduction)

Il a accusé les libéraux, dirigés par M. Lester B. Pearson, d'exagérer énormément les chiffres relatifs au chômage.

(Texte)

Et, devant le peu d'efforts que déploie à l'heure actuelle le gouvernement pour faire face à la situation déplorable dans laquelle nous vivons, j'en suis à me demander si l'on n'a pas encore cette impression que si on laisse les choses aller tranquillement, elles vont peut-être se régler par elles-mêmes. J'ai lu dans le *Financial Times* l'article suivant écrit par Tempus:

(Traduction)

Le principe qui semble dominer, en ce qui concerne le chômage, est celui-ci: si vous n'y portez pas attention, il disparaîtra de lui-même.

(Texte)

Et puis, que constatons-nous depuis le début? Le gouvernement fait trop peu et trop tard. A la suite des unions ouvrières et de nombreux sociologues qui prétendaient que la situation semblait s'aggraver, nous avons demandé à maintes reprises au gouvernement, il y a un an, de bien vouloir se hâter et de préparer un plan quelconque afin de soulager les misères qui devaient naître d'un chômage trop prolongé. Et le gouvernement n'a trouvé qu'une chose à faire, soit distribuer un montant de 15 millions, par tout le Canada, à certaines municipalités en vue de diminuer le chômage.

Eh bien, pour aider à enrayer le chômage, j'ai commencé à faire exécuter à mon bureau, il y a quelques jours, des travaux de réfection intérieure au coût de \$2,500.

M. Martel: J'en ai fait exécuter pour \$3,000.

M. Caron: L'honorable député dit qu'il en a fait pour \$3,000. Ceci veut dire que le député qui vient de parler et moi-même avons fait plus pour le chômage que le gouvernement, toutes proportions gardées.

M. Fortin: Combien d'hommes avez-vous employés?

M. Caron: J'en ai employé dix.

M. Fortin: Ils ont dû être mal payés.